

Les archives des municipalités au Lac-Saint-Jean

Nous sommes trois sociétés d'histoire, indépendantes, réparties sur le territoire du Lac-Saint-Jean : le centre d'Archives de la MRC du Domaine-du-Roy (Roberval), le Centre d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine (Dolbeau-Mistassini) et la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (Alma).

Toutes les trois sommes agréées par BAnQ par l'entremise de la Fédération des Sociétés d'histoire du Lac-Saint-Jean. Nous partageons donc une subvention annuelle pour un agrément en trois parts égales, qui se chiffre à environ 18 000 \$ annuellement pour chaque centre.

Chacun des centres organise annuellement une campagne de recrutement. Nous produisons différentes actions dans le milieu pour trouver du financement (souper bénéfique, vente de livres usagés, etc.). Mais ce n'était pas suffisant.

Nous possédons une expertise dans le domaine des archives, autant en faire profiter les autres tout en en profitant nous-mêmes. Nous savions que les documents municipaux sont souvent dans un piètre état : calendrier de conservation non appliqué, accumulation de documents de toutes sortes, mauvais classement ou absence de classement, rangement de documents avec de l'équipement périmé et de la papeterie, montagne de boîtes à l'équilibre précaire, etc. De plus, le personnel des hôtels de ville n'ont surtout pas le temps pour mener à terme le travail d'archivage.

Le projet de partenariat avec les municipalités a commencé presque simultanément dans chacune des sociétés vers le milieu des années 90. Nous avons rencontré les instances municipales de chacune des MRC pour offrir nos services d'expertise pour le traitement des archives des municipalités et le suivi de la gestion documentaire. Je vous fais grâce des détails des négociations. Mais je puis vous dire que tout ne s'est pas concrétisé sans heurt.

Enfin, après plusieurs rencontres et réunions, dépôts d'offres et de contre-offres, nous en venons toutes à des ententes qui varient quelque peu d'une MRC à l'autre.

Services offerts annuellement par chacune des sociétés :

- suivi de l'application du calendrier de conservation;
- gestion documentaire (actifs et semi-actifs);
- organisation de petits centres de semi-actifs dans chacune des municipalités;
- élagage des documents;
- organisation des archives historiques : mise en chemises identifiées et en boîtes, identification des boîtes, liste des dossiers, description et rangement adéquat dans les meilleures conditions possibles.

L'archiviste de la société historique demeure disponible en tout temps pour répondre aux questions des fonctionnaires municipaux.

Roberval offre un service supplémentaire et accepte, en dépôt, les archives des municipalités participantes dans le magasin de la société.

Durée de travail moyenne des sociétés historiques dans les municipalités dans une année :

L'archiviste de Roberval consacre 71 jours de travail répartis dans l'année.

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean donne 116 jours de travail.

Dolbeau-Mistassini : environ une centaine de jours.

Revenus générés en 2006

Roberval : 1,50 \$ par habitant de la MRC = 50 000 \$ (sur un budget d'environ 80 000 \$) = 62% des revenus du service d'archives.

Dolbeau-Mistassini : 1,75 \$ par habitant = 49 000 \$ (budget total d'environ 100 000 \$) = 60 % du revenus du service d'archives.

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean = 210 \$ par jour = 24 200 \$ (budget du service d'archives de 88 000 \$) = 28 % du revenus du service d'archives.

En résumé, le partenariat facilite grandement le travail du personnel de l'hôtel de ville :

- On s'y retrouve dans les documents;
- les archives sont classées,
- les documents semi-actifs sont à leur place,
- les classeurs ne débordent plus, les espaces de rangement sont dégagés.

La sauvegarde du patrimoine archivistique est assurée. Les conditions de travail du personnel s'en trouvent améliorées.

Tout le monde y trouve son compte dans ce type de fonctionnement. Les municipalités reçoivent des services professionnels à un coût très raisonnable. Les centres d'archives peuvent continuer leurs activités grâce à un revenu assuré.

Se retirer d'un tel projet serait revenir aux anciennes façons de faire : non-application du calendrier de conservation (faute de temps), difficulté de repérage de l'information, l'utilisation inadéquate des espaces, l'accumulation de documents ayant perdu toute utilité et difficulté de répondre aux questions des citoyens.

Il serait souhaitable et même essentiel que les municipalités éprouvant des difficultés avec leurs archives (gestion documentaire et archives historiques) de bénéficier des services d'experts archivistes près de chez-vous.

Gaston Martel, archiviste.
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean